

!-- Quantcast Choice. Consent Manager Tag v2.0 (for TCF 2.0) -->

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Crédits](#)



[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Crédits](#)



zone militaire
opex360.com



SSA

18

Plus de moyens,
« militarité »
réaffirmée : Mme
Parly donne une
nouvelle feuille de
route au Service de
santé des Armées



DRONE PARROT ANAFI

PAR LAURENT LAGNEAU · 8 OCTOBRE 2020



Présenté en novembre 2013, le plan stratégique « SSA 2020 » visait à mettre en transformer le Service de Santé des Armées [SSA] dans un cadre budgétaire contraint tout en mettant ses moyens en adéquation avec la réduction du format des forces décidée à la faveur de la Révision générale des politiques publiques [RGPP] et des réformes appliquées au ministère de la Défense.

À l'époque, le promoteur de ce plan, le médecin-général des armées [MGA] Jean-Marc Debonne avait identifié quatre

SHARE



« facteurs de vulnérabilité » propres au SSA, dont son isolement par rapport au système de santé national, alors décrit comme étant de « plus en plus organisé, souvent concurrentiel dans un contexte financier contraint », sa « dispersion », tant en termes de moyens, d'emprises et d'activités, dont « certaines » passaient pour être « très éloignées du besoin réel des forces », la « lourdeur » de sa « gouvernance » et les normes et les exigences en matière de santé publique.

Pour y remédier, le plan SSA 2020 s'appuyait sur cinq principes : l'ouverture au service public de santé, la recherche de coopérations internationales, la

promotion du SSA dans le champ interministériel, la simplification de son organisation et la « concentration sur la mission, associée à la densification des moyens, avec un recentrage des activités », orientées prioritairement vers le soutien aux forces, sa mission première.

Ce plan prévoyait la suppression de 2.000 postes [sur 16.000], la création d'une Direction de la médecine des forces et de 19 Centre Médicaux des Armées [CMA] de nouvelle génération, le regroupement des écoles de santé ainsi que la différenciation entre les huit hôpitaux d'instruction des armées [HIA] restants.

Sur ce dernier point, « les compétences

indispensables à la prise en charge des blessés de guerre et des moyens humains et matériels nécessaires aux projections d'unités médicales sur les théâtres d'opérations et aux évacuations médicales stratégiques » devaient reposer sur les HIA Bégin, Percy, Laveran et Sainte-Anne. Quant aux hôpitaux militaires de Brest, Bordeaux, Metz et de Lyon, il était question de les intégrer « au sein de l'offre de santé de leur territoire », via des rapprochements avec le système de santé civil... Mais avec des moyens réduits.

Mais le plan SSA 2020 a-t-il été trop loin? En tout cas, la décision, prise en 2015, de revoir à la hausse le format des armées, n'a pas été accompagné par la

suspension de son application... Ce qui fait que, avec une activité opérationnelle n'ayant pas baissé en intensité, le SSA s'est vite retrouvé sous tension. Cette situation a été décrite par plusieurs rapports.

Ainsi, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire [HCECM], notant son surengagement par rapport à son contrat opérationnel, s'est récemment dit « préoccupé » par l'avenir du SSA. L'ex-sénateur Jean-Marie Bockel a tiré le signal d'alarme à plusieurs reprises. La dernière fois remonte à juin dernier, avec un rapport co-écrit avec la sénatrice Christine Prunaud. « Les coupes ont été trop loin : il lui manque [au SSA] désormais au moins 100

médecins et il ne tourne aujourd'hui que grâce à ses 3.000 réservistes pour assurer ses missions auprès des 31.000 militaires en opérations sur les théâtres extérieurs », était-il souligné dans ce document.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19 a mis en lumière cette situation. « Nous sommes intervenus non pas en ultima ratio – nous ne serions pas en capacité de le faire –, mais de manière précoce et continue, en fonction d'un effet à obtenir. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'effet starter » apporté par le SSA à la santé publique, dont il ne représente que 1 % des capacités », a récemment expliqué sa directrice, Mme le médecin général des armées Maryline Gyga

Généro, devant la Mission d'information sur l'impact, la gestion et les conséquences de la pandémie.

Quoi qu'il en soit, dès 2017, il a été décidé par la ministre des Armées, Florence Parly, de mettre un terme à la déflation des effectifs du SSA ainsi que de revaloriser les rémunération de ses personnels, à hauteur de 30 millions d'euros sur la période 2017-2020. Une nécessité car la poursuite du plan SSA 2020 aurait « vraiment porté atteinte à la capacité intrinsèque de ce service », a-t-elle expliqué lors de son auditon par la commission de la Défense, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2021.

Trois jours plus tôt, lors du baptême de la nouvelle promotion des élèves de l'Ecole Militaire de Santé de Lyon-Bron, le 3 octobre, la ministre a fixé une nouvelle « feuille de route » pour le SSA. Lors de son audition, Mme Parly en a donné les grandes lignes.

L'idée directrice est de faire en sorte que le SSA puisse désormais « aligner ses moyens et son organisation de façon cohérente avec le modèle d'armée 2030 », défini par l'actuelle Loi de programmation militaire [LPM]. « Il faut que nous parvenions à synchroniser l'ambition pour nos armées d'une part et l'ambition pour les Service de Santé des Armées d'autre part car elles sont totalement indissociables : le SSA est un peu l'assurance-vie de nos armées et il

est la clé de voûte d'un modèle d'armée complet », a résumé Mme Parly.

Aussi, a-t-elle continué, il s'agit de « réaffirmer la finalité et l'identité profondément militaire » du SSA et de « redéfinir ses relations avec la santé publique ». S'il en est « évidemment complémentaire », comme la crise l'a montré, le SSA ne peut pas se substituer au système de santé publique, sauf à ce nous le mettions en difficulté par rapport à sa mission première, qui est d'assurer la prise en charge de nos militaires », a expliqué la ministre.

Cela étant, il n'est pas question de revenir sur l'ensemble du plan SSA 2020. En effet, Mme Parly a indiqué que la

différenciation entre les huit HIA resterait en vigueur. « J'ai confirmé le choix en faveur de deux grandes plateformes hospitalières : l'une au nord avec les hôpitaux Percy [Clamart] et Bégin [Saint-Mandé], l'autre au sud, avec les hôpitaux Sainte-Anne de Toulon et Laveran de Marseille. » Et d'ajouter : « Nous continuerons d'investir dans ce sens. »

Toutefois, la priorité en faveur du soutien des forces des quatre autres HIA sera réaffirmée et confortée. C'est ainsi que l'hôpital Clermont-Tonnerre, de Brest, verra ses moyens augmenter. En effet, les transferts des lits de réanimation et des laboratoires vers le CHRU de Brest, qui auraient dû être

effectifs en 2023, seront annulés.

« Le maintien de la chirurgie lourde sur le site de l'HIA est également acté. Dans cette nouvelle perspective, la ministre a réaffirmé que le service de santé des armées n'a pas vocation à se substituer à la santé publique. Dans un premier temps, les effectifs médicaux, paramédicaux et médicaux techniques vont augmenter au cours des cinq prochaines années », a par ailleurs indiqué la CFDT de la Défense, [dans les colonnes](#) du quotidien « Le Télégramme. »

Quant aux HIA de Bordeaux, de Metz et de Lyon, « où des ensembles civilo-militaires sont en cours de développement,

nous allons poursuivre les transformations, en lien étroit avec les territoires de santé, mais en restants attentifs à ce que ces projets répondent à la satisfaction du besoin des armées », a développé Mme Parly.

Par ailleurs, la ministre a également dit souhaiter que « s'opère plus nettement un rapprochement entre la médecine des forces et l'hôpital, et ceci au bénéfice du patient militaire. Je pense que la numérisation devrait nous y aider ». En outre, a-t-elle continué, « l'administration centrale du service sera réorganisée pour s'ouvrir plus largement aux autres parties de notre ministère. Je pense en particulier aux états-majors et à la DGA [Direction

générale de
l'armement, ndlr]. »

Reste la question des
moyens... Sur ce point,
Mme Parly a fait part de
sa décision de créer 100
nouveaux postes de
médecins au sein du
SSA, ce qui permettra
« d'augmenter de 15%
le nombre d'élèves
praticiens ».

Seulement, cette
mesure ne pourra
produire ses effets
qu'une fois que ces
élèves auront terminé
leurs [longues] études...

En tout cas, et dans
l'enveloppe financière
prévue par la LPM
2019-25, le SSA va voir
ses moyens augmenter
de 160 millions d'euros,
dont 28 millions seront
débloqués dès 2021. Cet
effort budgétaire
supplémentaires doit
permettre, a détaillé
Mme Parly, de
« réinvestir dans le

ravitaillement sanitaire,
d'améliorer la réponse
aux risques biologiques,
de développer les outils
numériques et de
financer les
développements
capacitaires. »

« J'ai souhaité réaffirmé
la militarité du Service
de Santé des Armées
mais, naturellement, il
reste mobilisé au
service de tous les
Français, comme cela a
été le cas pendant la
crise sanitaire », comme
« il l'a amplement
démonstré », a conclu
Mme Parly.

J'aime 271

Tags: [crise sanitaire](#) [feuille de route](#)
[Florence Parly](#) [HIA](#)
[hôpitaux militaires](#) [LPM](#) [PLF 2021](#)
[Service de santé des armées](#) [SSA](#)
[SSA 2020](#)

ARTICLE
PRÉCÉDENT

PROCHAIN
ARTICLE

<p> Pour Paris, la Turquie est impliquée < militairement dans le conflit du Haut- Karabakh; Moscou s'impatiente </p>	<p> Mme Parly donne des nouvelles sur les futurs > patrouilleurs océaniques ainsi que sur le prochain porte-avions </p>
--	--

VOIR AUSSI...

<p> Le Sénat sonne le tocsin : il manque 300 millions d'euros pour financer les opérations extérieure s 13 SEPTEMBRE 2019 </p>	<p> Le Service de Santé des Armées cherche une solution innovante pour soigner les troubles auditifs des militaires 26 AVRIL 2020 </p>	<p> Le Sénat se félicite des intentions de la Loi de programm ation militaire 2019-2025 mais souligne ses fragilités 17 MAI 2018 </p>
---	---	---

Conformément à l'article 38 de la
Loi 78-17 du 6 janvier 1978

modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. [\[Voir les règles de confidentialité\]](#)

18 CONTRIBUTIONS

Contributions 18

Pingbacks 0

PK  8 octobre 2020 à 12:02

Le SSA est une bonne image de ce que l'incurie des politiciens peut engendrer. Comme on met grosso modo dix ans à former un toubib, toute gestion hasardeuse se paye cash, étant impossible à compenser, sauf à recruter dans le civil (mais bon, vu comment ils sont payés dans le civil, ça n'a aucune chance de fonctionner).

Ce ne sont plus les dividendes de la paix : c'est juste le résultat de la connerie ambiante.

En 1940 et en 1945, il y eut des procès pour expliquer et condamner les responsables du désastre de 40. Quand jugera-t-on les prochains ?

Répondre

Daniel BESSON

 8 octobre 2020 à 15:54

Cit : [En 1940 et en 1945, il y eut des procès pour expliquer et condamner les responsables du désastre de 40. Quand jugera-t-on les prochains ?]

Seul le gvt de Vichy a osé mettre en procès les véritables responsables

politiques , administratifs ,
militaires et industriels du
désastre de 1940 . (Procès de
RIOM)

La commission (SIC !) crée
après la seconde guerre
mondiale n'a pu aboutir
qu'un peu qu'au travers
d'une argutie procédurale :
Les parlementaires ont pu la
prolonger au delà du délai
limite en prétextant la
complétion des annexes qui
en forment l'essentiel des
parties intéressantes et à
peu près objectives .

L' Abbé Pierre en a
démissionné après en avoir
dénoncé la partialité et le
fait que ceux qui n'ont pas
collaboré avec le gvt de
VICHY n'ont pas été
inquiétés .

Tout le corpus des
documents saisis par les
Allemands en mai 1940 à la
Charité sur Loire n' a pas été
exploité , pas plus que les
caisses préservées de cette
saisie et dont on a
récemment prolongé la date
de publication et/ou
restreint la consultation . On
se demande bien pourquoi ,
hein ??? ;0)

[http://www.aassdn.org/site/index.php?
option=com_mtree&task=viewlink&link_id=104&Itemid=138](http://www.aassdn.org/site/index.php?option=com_mtree&task=viewlink&link_id=104&Itemid=138)

On est en plein dans ce
schéma . Signalons , pour la
petite histoire , que
l'entreprise LUXFER™ dont
il a été question lors de cette
crise du COVID 19 prend ses
origines dans des
surfacturations des
bouteilles d'oxygène pour les

avions Marcel BLOCH à
l'Armée de l'Air .

Mais vous avez raison : Nous
sommes en tout point dans
les dérives des années qui
ont précédé la raclée de mai
1940 et dans la commission (
RESIC !) d'après guerre .

Répondre

stoub

⊙ 8 octobre 2020 à 20:18

Vous semblez laisser
entendre que les
procès de Riom ont
été justes???Alors
qu'il à été largement
démontré l'ignominie
dont ils ont fait
preuve. Par ailleurs. Je
vous rapelle que la
défense des accusés ,
en particulier de Blum
et de Daladier ont été
si brillante et Vichy si
lourdment humilié
qu'ils ontdu mettre
fin à la
procedure..Bref...
toujours très facile de
rfaire l'histoire...

Répondre

Parabellum ⊙ 8 octobre 2020 à 12:15

Combien de Vbci médicalisés ?
Combien de nouveaux hôpitaux de
campagne à déploiement rapide ?
Combien d helico médical ? Revoir
la gestion en mieux tant mieux
mais faut aussi moderniser les
moyens d action proche des
combattants...on a connu les vieux
brancards ..on est en 2020...allez
un effort

Répondre

James Kicker

⊙ 8 octobre 2020 à 20:32

La maladie amibe

« mangeuse de cerveau » se propage aux USA, ça sera plus grave que le covid19, mais la presse française en parle peu, les français n'ont pas peur ?

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/une-amibe-mangeuse-de-cerveau-tue-un-homme-dans-un-parc-aquatique-americain-29-07-2019-8125776.php>

Répondre

Plusdepognon © 8 octobre 2020 à 12:20

Là encore des « réformes » inefficaces menée par idéologie qui continuent à détruire méthodiquement l'outil militaire : <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2018/12/05/le-ssa-deserte-surprojection-et-concurrence-de-la-sante-publique-affaibliss.html>

Et plus largement les moyens de l'Etat en détruisant les moyens de sa souveraineté même au plan de la sécurité publique :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/09/24/medicaments-les-stocks-strategiques-en-france-au-plus-bas-au-debut-de-l-epidemie-de-covid-19_6053484_823448.html

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/10/06/covid-19-le-grand-flou-du-nombre-de-lits-disponibles-en-reanimation_6054878_3244.html

https://www.huffingtonpost.fr/entry/rationaliser-lhopital-a-la-maniere-fordiste-augmente-la-dette-et-les-erreurs-medicales_fr_5f3be7ecc5b6b1015127d061

Bien emballé cela donne ceci :

<https://www.latribune.fr/opinions/service-de-sante-des-armees-la-medecine->

[de-l-avant-ici-et-maintenant-852960.html](https://www.lesechos.fr/pme-regions/nouvelle-aquitaine/bordeaux-se-dote-du-premier-hopital-a-la-fois-civil-et-militaire-1229587)

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/nouvelle-aquitaine/bordeaux-se-dote-du-premier-hopital-a-la-fois-civil-et-militaire-1229587>

<https://infoguerre.fr/2020/04/lintelligence-economique-service-de-guerre-sanitaire/>

<https://www.franceculture.fr/societe/le-choix-de-microsoft-pour-heberger-les-donnees-de-sante-des-francais-fait-polemique>

Pour en revenir au SSA, la directrice est sur le départ et le service compte de plus en plus sur ses réservistes pour faire le job même en OPEX comme les américains (avec les ARCS) :

<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/directrice-service-sante-armees-depart-actualise-224353>

<https://forcesoperations.com/une-antenne-chirurgicale-de-4e-generation-pour-le-ssa/>

<http://www.opex360.com/2018/12/09/le-service-de-sante-des-armees-aura-recours-a-plus-de-reservistes-et-de-contractuels-pour-tenir-son-contrat-operationnel/>

Répondre

Plusdepognon

⊙ 8 octobre 2020 à 12:23

Pout l'HIA Legouest, c'est plié visiblement...

<http://www.opex360.com/2020/01/04/les-elus-de-metz-sinquietent-pour-lavenir-de-lhopital-dinstruction-des-armees-legouest/>

Répondre

Plusdepognon

⊙ 8 octobre 2020 à 12:39

Plus largement, la suppression de lits et de postes va continuer malgré l'épidémie de Coronavirus qui a mis anu bien des fragilités :

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/04/08/1-elysee-decide-de-limoger-christophe-lannelongue-directeur-de-l-ars-grand-est_6036037_3244.html

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/deficit-secu-cour-comptes-exige-economies-reorganisation-l-offre-soins-225848>

Une longue diatribe contre l'hôpital public et l'Etat - Nation en général dont on nous a bassiné les oreilles depuis 40 ans :

<https://youtu.be/emgHj-Sr6l8>

<https://youtu.be/RJAwnJcNCg8>

<https://youtu.be/1hYR2o1-8s>

Répondre

Hygie © 8 octobre 2020 à 12:27

La principale réforme a engager pour le SSA serait déjà de réformer leur partie RH, qui est catastrophique. Et ce problème perdure depuis des décennies maintenant. Quand à la « militarité » (nouveau concept à définir ?) du SSA, en particulier les personnels uniquement dédiés aux HIA, bonne chance... Pour information, trop peu de ces personnels y effectuent leurs tests physiques annuels, pourtant obligatoire. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg.

Répondre

Buburoi © 8 octobre 2020 à 13:27

Ne mettre que 28 millions d'euros de plus en 2021 et penser que l'on va régler les problèmes, c'est minable. Comme les moyens sont de plus en plus réduits, on supprime les établissements: Metz, Lyon et Bordeaux. Il y a une administration centrale pléthorique qui ne sait plus comment gérer la pénurie. Les jeunes ont bien raison de partir dans le civil: meilleure rémunération et meilleures conditions de vie. Les praticiens ne veulent plus être traités comme des esclaves après avoir fait dix ans d'études.

Répondre

Paul Bismuth Ⓞ 8 octobre 2020 à 13:46

La pandémie mondiale de COVID-19 montre un visage très sombre de notre société:

<http://bruxelles.blogs.liberation.fr/2020/10/08/coronavirus-lagonie-du-debat-democratique/>

Répondre

tartempion Ⓞ 8 octobre 2020 à 14:02

Des civils en uniforme pour la plupart au SSA dont les intérêts sont d'ailleurs représentés « indirectement » par les syndicats dans les HIA bien que cela soit interdit ailleurs dans les armées. Un choc de culture pour ces Capitaines ou Colonels de réserve directement promu sans avoir reçu la moindre formation militaire , des gens souvent envoyés en opération extérieure comme vous partiriez au club med .

Les deux meilleurs exemples les plus médiatisés sont ceux d' Alexandre Benalla dans la gendarmerie nationale ou de Jean Vincent Placé au 13°RDP

Répondre

Buburoi Ⓞ 8 octobre 2020 à 17:59

Des civils en uniforme, vous voulez dire des réservistes, donc des militaires qui n'ont pas le droit de se syndiquer. Les syndicats représentent le personnel civil de la défense, et rien ne les interdit ni dans l'armée de terre, ni dans la marine, ni dans l'armée de l'air, ni dans la gendarmerie. Effectivement, les réservistes partent en opération extérieure, ce sont des décisions gouvernementales.

Répondre

le sicaire @ 8 octobre 2020 à 19:08

Je ne suis pas certain que vos exemples soient pertinents, surtout pour « des gens souvent envoyés en opération extérieure comme vous partiriez au club med »...

<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/jean-vincent-place-recalle-13e-rdp-146472#comments-anchor>

<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/comment-alexandre-benalla-est-il-devenu-lieutenant-colonel-a-26-ans-178666>

Répondre

Raymond75 @ 8 octobre 2020 à 14:20

J'ai beaucoup de respect pour la médecine militaire, qui au-delà de ses actions sanitaires permet à des jeunes gens issus de milieux de débiter une carrière médicale.

Mais je vais vous raconter une anecdote : J'ai fait mon service militaire il y a fort longtemps en Allemagne, et notre chambrée a été infestée par des punaises. Un matin

je me réveille et compte 76 piqûres sur ma personne ! Assez énervé je vais chez le médecin militaire, un jeune capitaine, qui me dit qu'il n'y a pas grand chose à faire mais me confie un pulvérisateur de DDT, pour les matelas et les plaintes. Résultats modestes. Quelques temps après, notre régiment déménage : les casernements, mais aussi le lotissement des gradés qui avaient une famille. Nous servons de déménageurs pour ce lotissement, et ... nous profitons de l'occasion pour intervertir leurs matelas et les nôtres : opération réussie, plus de punaises 😊 il y a prescription.

Répondre

Félix GARCIA Ⓞ 8 octobre 2020 à 15:57

Présentation des capacités de l'armée de Terre 2020
<https://www.youtube.com/watch?v=6q7F0od9Ln4>

Répondre

Daniel BESSON Ⓞ 8 octobre 2020 à 16:36

Cit : [« J'ai souhaité réaffirmé la militarité du Service de Santé des Armées mais, naturellement, il reste mobilisé au service de tous les Français, comme cela a été le cas pendant la crise sanitaire »,]

Elle est charmante ! ;0)

Pour le coup c'est un baiser de la mort aux doctes parlementaires et forumeurs qui nous affirmaient qu'il fallait augmenter les dépenses militaires – en général – au nom de la participation du SSA à la lutte contre LE COVID 19. ;0)

Je suis curieux d'entendre les « arguments » pour justifier la mise en chantier d'un nouveau PHA au nom de la crise sanitaire dans les Caraïbes face à la construction et à

l'équipement sur place de lits de soins intensifs ???

Ou ceux de l'achat d'hélicoptères NH-90 pour l'ALAT qu'il faut équiper de bric et de broc pour le transport de patients contaminés plutôt que la constitution d'une – petite – flotte de transport sanitaire dédiée à ce type de crise .

L'acte II de la crise sanitaire semble avoir commencé et on va voir le RETEX de l'acte I ... ;0)

Au vu des premières scènes de ce deuxième acte , cela risque d'être saignant . J'espère que l'on a au moins lancé les appels d'offre pour les conteneurs réfrigérés et que l'on sera plus réactifs dans le montage de tentes sur parking . ;0(

Répondre

FANDE © 8 octobre 2020 à 20:06

Le mal est déjà bien ancré..... Il va falloir plus que quelques millions en 2021 pour arrêter l'hémorragie.... Le loup est dans le pré, je répète, le loup est dans le pré !

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

Commentaire

Nom *

Adresse de

messagerie *

Site web

Laisser un commentaire

COMMENTAIRES RÉCENTS

● Félix GARCIA dans Une frégate russe a tiré un missile hypersonique sur une cible navale pour la première fois

● Pascal (l'autre) dans Pour Paris, la Turquie est impliquée militairement dans le conflit du Haut-Karabakh; Moscou s'impatiente

● Thanksgiving dans L'Azerbaïdjan utiliserait de vieux biplans « sans pilotes » pour appâter la défense aérienne du Haut-Karabakh

● Plusdepognon dans Le ministère des Armées devra batailler pour récupérer l'argent de la vente de 12 Rafale d'occasion à la Grèce

● Lagaffe dans Mme Parly donne des nouvelles sur les futurs patrouilleurs

📅 octobre 2020

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

« Sep

ARTICLES RÉCENTS

🕒 Gendarmerie : Vers un « GIGN 3.0 », avec un effectif de 1000 militaires

🕒 L'imagerie satellitaire confirme que des F-16 turcs sont basés en Azerbaïdjan, à 80 km du Haut-Karabakh

🕒 Mme Parly donne des nouvelles sur les futurs patrouilleurs océaniques ainsi que sur le prochain porte-avions

🕒 Plus de moyens, « militarité » réaffirmée : Mme Parly donne une nouvelle feuille de route au Service de santé des Armées

🕒 Pour Paris, la Turquie est impliquée militairement dans le conflit du Haut-Karabakh; Moscou s'impatiente

🕒 Une frégate russe a tiré un missile hypersonique sur une

océaniques ainsi que sur le
prochain porte-avions

● Pascal (l'autre) dans Pour
Paris, la Turquie est impliquée
militairement dans le conflit
du Haut-Karabakh; Moscou
s'impatiente

● Marcassin dans Mme Parly
annonce la commande de dix
hélicoptères NH-90 TTH
Caïman pour les forces
spéciales

● Paul Bismuth dans Un F-5
Tiger s'est écrasé dans le sud
de la Tunisie

● Marcassin dans Mme Parly
annonce la commande de dix
hélicoptères NH-90 TTH
Caïman pour les forces
spéciales

● Paul Bismuth dans
Gendarmerie : Vers un « GIGN
3.0 », avec un effectif de 1000
militaires

cible navale pour la première
fois

⊕ Le chef d'état-major de la
force aérienne indienne
n'exclut pas l'achat d'avions
Rafale supplémentaires

⊕ Mme Parly annonce la
commande de dix hélicoptères
NH-90 TTH Caïman pour les
forces spéciales

⊕ Le ministère des Armées
devra batailler pour récupérer
l'argent de la vente de 12
Rafale d'occasion à la Grèce

⊕ Un F-5 Tiger s'est écrasé
dans le sud de la Tunisie

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

Publicité

Crédits



2007-2019 (C) Zone Militaire

Powered by WordPress. Theme by Alx.

